Image not found or type unknown

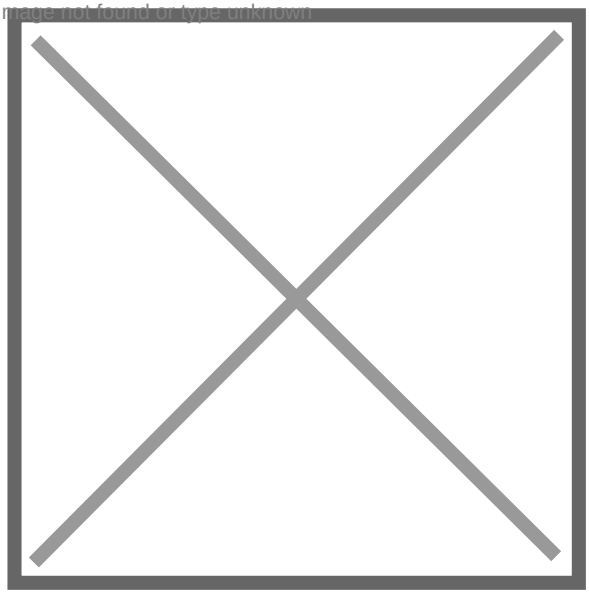

Probleme avec mon logement et mon agence

Par **Celia**, le **05/02/2012** à **13:14**

Bonjour,
Je suis actuellement en conflit avec mon agence.
Depuis deux ans que nous sommes locataires, on arrête pas d'avoir des problèmes.
Canalisations gelées, chaudière changé deux fois, facture de gaz passez de 90 a 180 euros par mois du a une très mauvaises isolations, porte d'entrée cassé, escaliers a l'extérieur très dangereux en piteux état, pas de VMC, aucune normes respectées.
L'agence ne s'occupe presque de rien, et quand c'est le cas les réparations sont mal faite (faire du neuf sur du vieux en gros).
Que puis je faire ???
Puis je bloquer mes loyers jusqu'à ce que tout soit en normes ?
A qui dois je m'adresser ?

Merci a vous pour vos réponses.

Par **edith1034**, le **05/02/2012** à **13:59**

il faut saisir le tribunal d'instance pour demander que le bailleur fasse les travaux et de prévoir une déduction de loyers le temps des travaux plus une indemnisation pour le préjudice

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

http://www.fbls.net/TINFO.htm

vous ne pouvez pas refuser de payer les loyers sans décision du juge

pour tout savoir sur le bail

http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés